

Berne, le 29 juillet 1959.

ad L.3.- H.9.- St/bk

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai bien reçu votre lettre personnelle et confidentielle du 11 juillet et vous remercie des renseignements que vous me donnez sur l'entretien qu'a eu récemment un de vos collaborateurs avec deux diplomates français au sujet de ma réponse à l'interpellation Schiltz sur la Légion étrangère.

L'opinion publique, surtout en Suisse alémanique, est très hostile à la Légion étrangère. Une active propagande est faite contre celle-ci. En outre, un jeune Suisse qui a déserté la Légion a fait devant un tribunal militaire le récit d'actes de cruauté dont il aurait été le témoin. Les renseignements qu'il a donnés sont contestés par les autorités de la Légion. Quoiqu'il en soit, devant répondre aux questions posées par M. Schiltz, il m'a fallu faire allusion aux conditions dans lesquelles se déroulent actuellement les hostilités en Algérie. Les indications que j'ai données sont tirées de renseignements fournis par la presse française ou par des déclarations faites par des personnalités françaises d'une honorabilité au-dessus de tout soupçon. Mes déclarations au Conseil national n'impliquaient aucune critique du Conseil fédéral à l'égard de la politique française en Algérie.

Je déplore que nos relations avec la France ne soient actuellement pas satisfaisantes, et cela non seulement à cause de la Légion et des griefs formulés contre les banques suisses à propos de l'activité du FLN, mais encore en raison de l'attitude négative prise par le Gouvernement français à l'égard d'une association économique multilatérale qui compléterait le marché commun et dont pourraient faire partie tous les pays membres de l'OECE.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

Monsieur Victor Nef,
Ambassadeur de Suisse au Canada,
O t t a w a .

